

Actu locale | Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# Le covoiturage continue de progresser dans l'agglomération

Tim Buisson



*Le nombre de trajets effectués en covoiturage a fortement augmenté depuis la mise en place de la plateforme Klaxit, en 2022, devenue depuis BlaBlaCar Daily. Illustration Le DL /C. Agostinis*

**Depuis le lancement de la plateforme Klaxit en avril 2022, devenue BlaBlaCar Daily l'an dernier, le covoiturage ne cesse de progresser sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Une solution complémentaire au réseau de transport en commun.**

C'est une (bonne) habitude qui commence à s'ancrer sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Le covoiturage progresse depuis le lancement, en avril 2022, de la [plateforme](#)

[Klaxit](#) devenue BlaBlaCar Daily il y a un an. On est ainsi passé de 17 613 trajets en 2022 à 63 440 en 2023 et 69 209 en 2024. Et la demande ne faiblit pas.

La plateforme compte entre 800 et 1 000 utilisateurs actifs chaque mois. « C'est une force d'avoir autant de personnes inscrites, souligne François Fantin, directeur régional de BlaBlaCar Daily. Plus il y a d'offre, plus le nombre de trajets et le niveau de desserte est élevé, ça fait effet boule de neige. » La moyenne du nombre de trajets mensuels est passée de 2 000 en 2022 à 6 000 en 2024.

La plateforme met en relation les conducteurs et les passagers, via une application, pour les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail ou d'étude, depuis ou vers le territoire de l'agglomération. L'intercommunalité soutient ce dispositif en accordant une indemnisation financière au conducteur, d'un euro par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres, puis 10 centimes par kilomètre entre 20 et 30 kilomètres. Pour le passager, le service est gratuit.

« Le covoiturage complète le bouquet de services mis à disposition des habitants du territoire pour leur mobilité », souligne Nicolas Hyvernats, vice-président en charge des transports et de la mobilité à Vienne Condrieu Agglomération. Une offre qui s'ajoute notamment à celle du réseau de bus existant. Elle permet de desservir des zones et des horaires difficilement atteignables avec les transports en commun. Elle présente un triple avantage : réduction de la congestion routière, diminution de la pression du stationnement – [un vrai enjeu à Vienne](#) – et la réduction de la [pollution atmosphérique](#). Ainsi, de mai 2024 à avril 2025, 307 tonnes équivalent CO2 ont été évitées grâce au covoiturage.

Et les entreprises du territoire sont en demande de ce type de service. « C'est un argument qui leur permet d'attirer des employés », note Nicolas Hyvernats. Calor et [Carasoie](#) , toutes deux situées à Pont-Évêque, sont les deux sociétés comptant le plus grand nombre de déplacements en covoiturage (origine ou destination), sur le territoire, avec respectivement 7 493 et 6 889 trajets entre avril 2024 et mai 2025. Pour développer encore davantage [la pratique](#) , une nouvelle fonctionnalité va être ajoutée. Elle permettra d'effectuer des trajets ponctuels et de répondre ainsi au besoin de mobilité des personnes sans activité ou des salariés avec des horaires décalés.